

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRELIVAN

SEANCE DU 4 MAI 2023

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

LEBRETON Suzanne	BOTREL Marie Claire	BERNAY Marie-Hélène
GODET Pascal	CAYET Laurette	RAULT Annie
KERJEAN Nathalie	LUCAS Dominique	THOMAS François
PELHATRE Michel	LE PROVOST Guy	FOURE Jean-Luc
LEMAITRE Fabrice	BRIAND Marie	GUDEMARD Bruno
AMBROISE Fabienne		

Absents Excusés : Monsieur Didier YVART pouvoir à Monsieur GODET Pascal, Madame MENARD Vanessa, Madame PICOUAYS Jacqueline pouvoir à Monsieur PELHATRE Michel, Monsieur MAILLARD Rémi pouvoir à Madame LEBRETON Suzanne, Monsieur GUILLEMOT Jean-Claude pouvoir à Monsieur LE PROVOST Guy, Madame LEMONNIER Rosanna.

Secrétaire de séance : Monsieur GODET Pascal

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 16 mars 2023.

FINANCES

Subventions aux associations

Subventions	Le conseil municipal vote les subventions 2023
Associations Trélivan	
Association Sportive Trélivan (AST)	3570
A.S Trélivan Motos	144
Club VTT-CYCLO-Trélivan	144
Club Gymnastique Féminine	144
Club gymnastique féminine section enfants	94
Association Genêts Bruyères Korrigans	144
Amicale Anciens Combattants et Victimes de Guerres	144
Société Amicale Chasse	144
Fleur de blé noir	144
Amicale Laïque de Trélivan	144
Amicale Laïque - Arbre de Noël	1547

Trélivan Animation	288
Les Amis du Val Drouet	144
ATT (Association Trélivan Téléthon)	144
Comité de Jumelage de Trélivan	144
Comité Loisir et Culture Trélivannaise	144
Amicale du personnel Communal	144
Association parents élèves école Mosaïque	144
FNACA Guinefort	62
CLeM	144
CCAS Trélivan	6000

Associations diverses	
Chambre des Métiers Dinan et Ploufragan (2élèves)	80
ADAPEI (comité Dinan-Quévert)	91
Centre adaptation 4 Vaulx	91
Stéréden (Foyer Jeunes Travailleurs)	52
Din handisport	91
Centre Anticancéreux Rennes	52
Croix Rouge Française	52
Ligue contre le Cancer	52
Rêves de Clown	52
Association Donneurs Sang	52
Croix d'Or	52
AAPPMA - l'Hameçon	52
APHASIQUE EMERAUDE	91
10e Région Colombophile Dinan	52
La Chamaille	1472
Horizon Emploi	52

Budget école Jean-Ferrat

ECOLE JEAN FERRAT	Le conseil municipal vote le budget école Jean Ferrat	
	/ enfant	Total
Fournitures (par enfant)	40 €	6800 €
Divers (par enfant)	10 €	1700 €
Transport (par enfant)	25 €	4250 €
Forfait livres		700 €

Frais de scolarité Ecole Diwan

Le conseil municipal vote la participation financière à l'Ecole Diwan année 2022-2023 : 2312.66 €

TRAVAUX URBANISME

Etude Urbaine – avenant Atelier de l'Ourcq

Le conseil municipal approuve le coût supplémentaire de la réunion publique de 5 125 € HT et autorise le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Extension et réhabilitation de la Mairie – avenant Entreprise COLAS et ATOUT CONFORT

Le conseil municipal accepte l'avenant de l'entreprise COLAS pour un montant de 2 958 € TTC et d'ATOUT CONFORT pour un montant de 794.40 € TTC.

Convention rétrocession éclairage public lotissement « Le Petit Bois »

Le conseil municipal accepte la rétrocession définitive des installations d'éclairage public du lotissement le Petit Bois dans le domaine public et autorise le maire à signer la convention.

AFFAIRE GENERALE

Cabinet dentaire – Convention d'occupation précaire

Le conseil municipal approuve la mise à disposition temporaire du bâtiment communal situé 6 rue du centre le temps des travaux d'agrandissement de la pharmacie. Il Fixe une redevance d'occupation d'un montant de 400€ par mois et autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Demande de renouvellement de l'intervention de la conseillère numérique Dinan Agglomération sur notre commune.

Le conseil municipal approuve le renouvellement de la convention avec Dinan Agglomération pour l'intervention de la conseillère numérique à la bibliothèque « L'Imagin'R », une demie journée toutes les 2 semaines.

PERSONNEL

Recrutement au service technique suite à une mutation

Le conseil municipal décide de lancer une procédure de recrutement pour un poste d'adjoint technique ou d'adjoint technique principal de 2^{ème} Classe (poste sur emploi permanent suite à une mutation). Le poste est ouvert aux agents contractuels.

DIVERS

Motion sur l'hôpital de Dinan

Le Conseil Municipal approuve la motion :

Tout comme le Conseil Communautaire, le Conseil Municipal de la Commune de TRELIVAN a pris connaissance d'orientations envisageant l'emplacement du futur plateau technique du Groupement Hospitalier de Territoire Rance Emeraude sur le site des Mottais à Saint-Malo.

A l'image de la fermeté de la position publique adoptée par M. Le Maire de Dinan, Président du conseil de surveillance de l'Hôpital de Dinan, mais également du Président de Dinan Agglomération, le Conseil Municipal de TRELIVAN :

1. Estime que l'évolution des hôpitaux du territoire 6 est un enjeu majeur de santé et par là même un enjeu majeur d'aménagement du territoire.
2. Attend que l'offre de soin actuelle et future soit équilibrée et garantisse des conditions d'accès à l'ensemble des habitants.
3. Considère ainsi comme irrecevable la proposition du site des Mottais pour l'implantation d'un plateau technique mutualisé au regard des conditions d'accès.
4. Alerte par ailleurs sur la destruction de terres agricoles qu'induirait la localisation du projet sur ce site.
5. Exige que, dans toute hypothèse future, le site de l'Hôpital de Dinan conserve non seulement des urgences 24/24 mais aussi retrouve une maternité et tous les services nécessaires à son fonctionnement.
6. Exige que Saint-Malo conserve également un Hôpital de plein exercice.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Suzanne LEBRETON